sin de la Ruhr, qui en 1918 produisait en un mois autant de coke que toute la France dans une année, et qui en 1921, avec ses quelques 400.000 ouvriers fournit à l'Allemagne 96 millions de tonnes de houille, sur les 148 millions produites par le Reich.

Essen est le centre de cet immense bassin, la capitale industrielle de la Ruhr et même de l'Allemagne. Bien que la production ait atteint à peu près son niveau d'avant-guerre, la situation des travailleurs du sous-sol est loin d'être comparable à celle de 1914. Le coût de la vie et la baisse croissante du mark créent une situation qui pèse lourdement sur notre classe laborieuse.

Les barèmes de salaires doivent être revisés constamment et l'accord conclu hier, avec les patrons de la mine ne donne aux ouvriers, qu'un salaire à peine suffisant pour vivre modestement.

Aux termes de cet accord, le salaire minimum du mineur atteint 3.844 marks par jour, et le salaire moyen 4.653 marks. Le salaire du manœuvre est inférieur de 200 marks pour le manœuvre occupé à la mine depuis 6 mois seulement et de 150 marks pour le manœuvre embauché depuis un an.

Sur ces salaires un impôt de 10 % est perçu, et le mineur doit laisser 100 marks par jour pour la caisse des malades (Krankenkasse) et pourvoir à l'entretien, à l'achat et à la réparation de sa lampe. Que faire avec un tel salaire quand, le plus modeste complet veston coûte 150.000 marks, la livre de lard 2.000 marks et la livre de bœuf 1.500 marks !

La Ruhr est la région de l'Allemagne où la consommation de la viande de cheval atteint le plus haut chiffre par tête d'habitant. Ce détail à lui seul, permet de juger de la situation actuelle de nos mineurs.

Les mineurs travailleront mais...

Que pensent les mineurs de la Ruhr de l'occupation française ?

— Je ne vous cacherai pas, nous répond Pilzecker, que la nouvelle de l'avance des troupes françaises, a causé dans nos milieux et dans tous les partis politiques **la plus vive indignation.** Il n'est pas de pays au monde où le « National gefühl » le sentiment national soit le plus développé qu'en Allemagne.

Le premier mouvement, dans tous les syndicats, fut de préconiser la grève générale en signe de protestation. Malheureusement, les disponibilités financières, et les réserves des ouvriers, dans la crise actuelle ne permettaient pas un mouvement de telle envergure.

Il ne restait donc qu'à céder. C'est ce que nous avons fait !....

Les mineurs de la Ruhr travailleront donc. Mais encore ne faut-il pas les exaspérer.

Si la journée de travail était prolongée par ordre des autorités occupantes, nous ne pourrions répondre de l'effet qu'exercerait cette contrainte sur la classe ouvrière.

Les ouvriers de la Ruhr travailleront, c'est certain, **mais encore faut-il que les salaires accordés suivent la progression constante du coût de la vie.**

Les mineurs de la Ruhr, si pénible que leur soit l'occupation, se soumettront, si on sait les comprendre.

Dites-le donc en France, à vos populations et surtout à votre gouvernement.

Ainsi nous parla hier, le secrétaire général de la puissante organisation ouvrière de la ville d'Essen, et du formidable bassin de la Ruhr ?

Marcel POLVENT.

Une embochée du Nord a été arrêtée à Grasse

LE CONSEIL DE GUERRE DE LILLE L'AVAIT CONDAMNEE A 20 ANS D'BAGNE

Grasse, 18. — Une fille soumise disant se nommer Lagache Cornélie, sans papiers d'identité, avait été arrêtée à Grasse, il y a deux mois environ pour vol d'un sac à main. Elle fut photographiée par le service de sûreté. Or, en compulsant les archives anthropométriques, on constata que la soi-disant Lagache avait beaucoup de ressemblance avec une femme Culot, recherchée par le Conseil de guerre de Lille pour espionnage au profit de l'Allemagne. La photographie envoyée au capitaine-rapporteur fut montrée aux témoins du procès, qui reconnurent la femme Culot. Cette femme a été condamnée en 1921 à 20 ans de travaux forcés et à 20 ans d'interdiction de séjour pour contumace. Réclamée par le Conseil de guerre de Lille, elle a été remise à l'autorité militaire, qui la fera transférer à Lille.

La Journée Sportive

Courses à Vincennes

18 JANVIER 1923

1re Course. — 1. Soprano (M. A. Forcinal), g. 26.00, p. 13.50 ; 2. Salaisp (Bernardi), p. 26.50 ; 3. Sorbonne (M. P. Vieil), p. 75.50.

2e Course. — 1. Sfax II (Baloche), g. 265.50, p. 26.50 ; 2. Serbie, p. 13.50 ; 3. Sans cire oui (Devoucoux), p. 12.00.

3e Course. — 1. Sitza (Bernardin), g. 29.00, p. 15.00 ; 2. Sarah II (Pottier), p. 18.00 ; 3. Rhea (Guérouit), p. 20.50.

4e Course. — 1. Toutmes ex-titan (J. Mequinon), g. 27.00, p. 16.00 ; 2. Troarn (Th. Monsieur), p. 20.00 ; 3. Tommy Wilkes (M. de Mousseau), p. 59.00.

5e Course. — 1. Tempête (M. A. Forcinal), g. 27.50 ; p. 15.00 ; 2. Tête d'Or (Chrétien), p. 16.50.

6e Course. — 1. Palefroi (Mastic), g. 22.50, p. 14.00 ; 2. Robert Bismont (Daubichon), p. 22.00 ; 3. Ramses (Tambert), p. 22.00.

Courses à Nice

1re Course. — 1. Beausy (G. Parfrement), g. 11.00, p. 7.50 ; 2. Lendal (Delfarguell), p. 8.50 ; 3. Tony (Pagebedeloup), p.

2e Course. — 1. Tourbillon III (M. Van de Poelel, g. 93.00, p. 13.00 ; 2. Roxelane (F. Godinet), p. 6.00 ; 3. Quéra (H. Semblat), p. 8.50.

3e Course. — 1. Crown Again (Petit), g. 65.00, p. 19.00 ; 2. Chuitagant (M. Pont), p. 18.00 ; 3. Sans vertu (F. Gaudinet), p.

4e Course. — 1. Soldat (H. Ferré), g. 41.00, p. 12.50 ; 2. Le Golhiat (F. Gaudinet), p. 7.00 ; 3. Miodrag (J. Benson), p. 9.00.

Un train de voyageurs a été télescopé

Le déraillement se produisit près de Saintes et on compte deux tués et trois blessés

Saintes, 18. — Un déraillement grave s'est produit, hier soir, à 20 h. 04' exactement, près de la gare de Taillebourg.

Le train omnibus 945, de Nantes à Bordeaux, à 300 mètres environ de son point d'arrêt, ce convoi s'est trouvé littéralement broyé.

On suppose qu'une rupture d'essieu a fait couper la voie, dont les rails sont fendus et tordus.

Le mécanicien ne s'aperçut de rien au moment même de l'accident ; mais quand il voulut serrer ses freins, il s'aperçut que ceux-ci ne fonctionnaient plus.

Les wagons ont été renversés écrasés ou broyés

A cet instant précis, le tender dérailla ; le fourgon se renversa et les wagons du reste du convoi, qui marchait à une vitesse de 45 ou 50 kilomètres à l'heure, vinrent se télescoper et s'écraser les uns sur les autres.

Le wagon de 3e classe qui suivait le fourgon entièrement renversé sans dessus dessous, est brisé aux deux extrémités et il a été déjeté à droite de la voie, à 10 m. de la cabine des aiguilleurs.

Un wagon de 2e classe se trouve maintenant à 20 mètres de la voie, dans un jardin situé à gauche un peu en contrebas.

Dans sa chute, ce wagon s'est couché sur le côté et il a fauché un arbre de la grosseur d'un homme.

A droite, un peu en arrière, et presque sur la route qui longe la voie, se trouve un autre wagon de 3e classe, qui n'est plus que débris.

Un énorme amoncellement de débris de bois, ferraille, etc.

De tous ces wagons, la plupart des voyageurs sont sortis indemnes et c'est miracle qu'il n'y ait un grand nombre de victimes à déplorer.

Enfin, au centre et sur la voie même, se trouve un amoncellement de débris, qui couvre une longueur de 30 mètres et atteint, en certain point, une hauteur de 7 mètres.

Les débris forment un fouillis inextricable enchevêtrement de bois, de ferrailles et de tiges tordues.

Il ne fut possible, la nuit, de dégager que trois blessés

Un train de secours fut aussitôt organisé à Saintes. Mais devant l'importance des dégâts, il ne fut possible de dégager, dans la nuit, que 3 blessés : le chef de train Calmette, dont l'état est grave ; il porte des plaies à la tête, il a les jambes brisées et le thorax enfoncé.

Une autre blessée est Mme Melamarre, qui a un bras brisé, traversé par des éclats de bois. La 3e blessée est une dame qui a été légèrement atteinte par des éclats de verre.

Trois médecins, venus de Saintes, ont donné leurs soins aux blessés, qui ont été transportés par un train de secours à l'hôpital de Saintes.

On trouva par la suite 2 cadavres

Les recherches continuant, on aperçut deux cadavres, celui d'un homme et celui d'une femme qui étaient sous le châssis d'un wagon.

On suppose que ce sont les corps des parents d'une fillette de six mois, qui a été retrouvée indemne dans le même wagon et qui, par ses cris, attira les sauveteurs.

On ne saura pas le nombre des victimes avant qu'un déblaiement méthodique ait pu commencer.

Le train ne portait, heureusement, que peut de voyageurs.

Parmi les rescapés, plusieurs se sont trouvés projetés sur le sol par la toiture éventrée de leur voiture, avant même de s'être rendu compte de ce qui arrivait. D'autres ont pu sortir des wagons couchés, par les portes défoncées ou les toitures arrachées.

EN DEUX LIGNES

Paris. — Le Conseil de la Fédé. Comm. de la Seine a adopté les décisions du 4e Congrès.

Rome. — Une tempête de neige a surpris six soldats. Trois seraient morts

Paris. — Dans une bijouterie de la Chaussée-d'Antin, des individus ont volé pour 150.000 fr.

Paris. — M. Sarraut, Ministre des Colonies, est arrivé à Saint-Pierre et Miquelon.

Paris. — Jeudi après-midi, M. Pierre de Nolhac a été reçu à l'Académie Française.

Paris. — M. Strauss représent. la France à la comm. de Pasteur, à Bruxelles, dès aujourd'hui.

Montpellier. — Expulsé, l'Espagnol Justo tenta de désarmer un agent qui fit feu et le tua.

Metz. — La dernière balle laissée dans le revolver que nettoyait M. Caba partit, le tuant.

Aurillac. — Dans un habit, un brocanteur trouva un testament l'enrichissant de 80.000 fr.

Bruxelles. — A Montigny-sur-Sambre, quatre ouvriers ont été intoxiqués et sont morts.

Lausanne. — Un texte définitif de traité de paix sera présenté aux Turcs la semaine proch.

Budapest. — On dément le bruit de concentration de troupes à la frontière.

Boulogne. — L'Angleterre sera représentée à la « Semaine du Poisson » par un garde-côtes.

Berlin. — La Banque d'Empire a porté le taux de son escompte de 10 à 12 %.

Une vieille rentière a été assassinée

Le coupable, dont l'arrestation est imminente, a agi avec férocité

Dans notre « Dernière Heure » hier, nous avons relaté succintement le crime commis mercredi soit au numéro 16, du passage des Soupirs, à Paris, petite voie qui fait communiquer la rue des Pyrénées et la rue de la Chine, à Ménilmontant. A l'adresse indiquée s'ouvre une vaste porte cochère qui donne accès dans une cour sur trois côtés de laquelle s'élèvent des bâtiments d'un étage. Au premier étage de celui de gauche, Mme Vve Vonin, soixante-dix-sept ans, propriétaire de l'immeuble, habitait depuis longues années un appartement de cinq pièces.

Dans une encoignure, un homme se dissimulait

M. Bayeux, un des locataires du bâtiment situé au fond de la cour, remarquait, vers 19 heures, en entrant par la porte cochère, qu'il était suivi par un inconnu, coiffé d'une casquette et vêtu d'un long pardessus. L'homme ne se dirigea ni vers la loge de la concierge ni vers le bâtiment du fond et parut se dissimuler dans une encoignure.

Plus tard, une silhouette apparut à une fenêtre

A 19 h. 5, Mme Giraud, concierge, monta chez Mme Vonin pour lui apporter son journal et son souper, puis redescendit dans sa loge. A 19 h. 20, passant dans la cour, elle constata que, contrairement aux habitudes, les volets de l'appartement de Mme Vonin étaient ouverts mais que les rideaux, derrière les vitres, étaient tirés. Elle appela : « Madame Vonin ! Madame Voinin ! » A ses appels, la rentière ne répondit pas. C'est alors qu'une silhouette apparut derrière les rideaux qui s'entrouvrirent légèrement, puis se refermèrent. Mme Giraud, inquiète à juste titre, tenta alors d'ouvrir la porte qui donne accès sur l'escalier conduisant chez Mme Vonin. Cette porte était fermée à l'intérieur. Mme Giraud retourna dans sa loge pour attendre son mari et, suivie de ce dernier, revint dans la cour.

A ce moment ils aperçurent dans la même encoignure où M. Bayeux avait vu quelques instants auparavant l'énigmatique individu, un homme d'une quarantaine d'années, qu'ils connaissaient de vue et qui paraissait faire effort pour échapper à leurs regards. Ne doutant pas qu'ils avaient affaire à un malfaiteur, Mme Giraud dit à son mari : « Va chercher le revolver. » Profitant de l'absence du concierge, l'inconnu grimpa sur le mur et le franchit au moment même où M. Giraud revenait avec son arme. Le concierge tenta d'atteindre le fuyard, mais le revolver s'étant enrayé, l'individu put fuir par le passage des Soupirs et la rue de la Chine.

Un spectacle affreux

On monta alors dans l'appartement de Mme Vonin. Un spectacle affreux s'offrit aux yeux des assistants. Dans la salle à manger, couché sur le côté, entre la salamandre et la table, gisait le corps de la pauvre femme : le crâne avait été fracassé par des coups portés avec la grille du poêle.

La gorge avait des traces de coups de couteau. Le meurtrier avait dû surprendre sa victime au moment où elle était en train de lire son journal, l'avait bâillonnée, terrassée, puis il avait accompli son forfait. Cependant, il ne dut pas avoir le temps de fouiller les meubles de la pièce, où il espérait trouver 5.000 ou 6.000 francs que Mme Vonin avait reçus du terme récent et devait avoir chez elle ; seul un petit secrétaire, dans une pièce attenante, avait ses tiroirs ouverts, mais n'avait pas été vidé.

Aussitôt informé, M. Gauthier, commissaire de police du quartier du Père-Lachaise, s'est transporté sur les lieux.

L'arrestation de l'assassin présumé est imminente.

Trois individus interrogés ont été relachés

Les magistrats ont fait hier plusieurs constatations : C'est ainsi qu'il ont retrouvé un papier ensanglanté qui a servi à envelopper la masse avec laquelle fut tuée Mme Marie Vonin.

Dans un des tiroirs une somme de 500 fr. a été également retrouvée, ce qui semble indiquer que l'assassin a été dérangé avant d'avoir pu achever de fouiller tous les meubles de l'appartement.

D'autre part, les individus qui, hier soir, ont été interrogés par M. Faralicq ont été relachés ce matin, après avoir fourni des alibis qui ont été reconnus exacts.

Un wagon de déchets de lin était truqué

En procédant, mardi après-midi, à la visite d'un wagon chargé de déchets de lin, les douaniers de service à la gare de Godewaersvelde, ont découvert de nombreux ballots de tabac dissimulés sous les étoupes. Le wagon ayant été vidé, il y avait en tout 400 kilos de tabac en 16 ballots.

Le véhicule et son chargement ont été saisis par l'Administration des Douanes.

Le montant de la capture s'élève à environ 20.000 francs.

Terrible accident aux mines de Drocourt

Un ouvrier polonais a fait une chute de 700 mètres

Au cours d'une manœuvre, à l'intérieur de la fosse n° 4 des mines de Drocourt, le mineur polonais Michel Mackowiacq, 50 ans, ayant culbuté d'une berline de charbon dans laquelle il était monté, alla s'abattre d'une hauteur de plus de 700 mètres au fond de la mine, où il s'écrasa littéralement.

Le malheureux ouvrier était marié et père de cinq enfants.

A LA COUR D'ASSISES DU NORD

Le terrible drame de famille d'Hautmont

Constant Carlier qui tua son beau-père a été acquitté

Nous avons exposé hier les faits qui amenaient en Cour d'Assises Constant Carlier, meurtrier de son beau-père.

A la lumière des débats le drame est apparu plus tragique qu'on le pensait.

Constant Carlier, cultivateur, fils d'un gros herbager, avait épousé la fille d'un ouvrier d'usine — Eugénie Rassau. — La jeune femme aimait son mari — mais cependant une persistante mésintelligence ne tarda pas à régner dans le ménage — mésintelligence provoquée, a toujours affirmé Carlier par son beau-père Emile Rassau, 56 ans. Celui-ci, ouvrier honnête et bien noté passait pour brutal.

Le 7 mai, Rassau va pour jouer à la crosse à Neuf-Mesnil. Le soir il rentre vers 11 heures, un peu ivre. L'idée lui vient d'aller faire un peu de morale à son gendre. Sa crosse sur l'épaule il vient frapper à la porte de la ferme isolée qu'habite Carlier.

" Le malheur qui est à la porte "

Celui-ci est seul avec sa femme. Aux premiers coups frappés il se sent pris d'un singulier pressentiment.

— C'est le malheur qui frappe à la porte, dit-il, surtout n'ouvre pas...

Mais Rassau appelle, secoue la porte. Sa fille va finalement lui ouvrir.

La crosse à la main le beau père exige « une explication ».

La scène du meurtre

La scène s'envenima. Carlier qui se croit menacé veut se retirer dans une autre pièce. Sa femme et son domestique accourus mettent Rassau à la porte. Mais celui-ci est tenace. Il revient à la charge et force la porte.

Carlier cette fois a pris son revolver. Voyant Rassau s'avancer vers lui la crosse menaçante il braque brusquement son arme sur lui. Sa femme se jette entre les deux hommes, mais déjà Carlier a pressé à deux reprises la détente Massau s'écroule tué d'une balle au cœur. La femme de Carlier est blessée au poignet droit.

Le meurtrier va se constituer prisonnier.

Le meurtrier prétend qu'il a été menacé

Carlier à l'audience ne s'est pas départi du système de défense qu'il adopta le premier jour.

Franchement il reconnait les faits, mais affirme qu'il s'est vu menacer par son beau-père.

Son avocat Me ESCOFFIER prend une part active aux débats.

On entend successivement la femme du meurtrier, Eugénie Rassau, qui ne peut trouver dans la douleur que lui cause la mort de son père la force de charger le mari qu'elle aime toujours.

Le domestique Delforge et différents témoins donnent d'excellents renseignements sur Carlier.

Me Charier, avocat général, dans son réquisitoire sévère demande une condamnation au jury.

Escoffier présente ensuite la défense de Carlier. Il le fait avec maîtrise pleine de tact, sans porter la plus légère atteinte à la mémoire de la victime.

L'éminent avocat réclame l'acquittement de son client, victime, dit-il, d'une fatalité meurtrière et qui s'est cru de bonne foi en état de légitime défense.

Acquitté

Une foule nombreuse a suivi les péripéties des débats. Lorsque le jury rapporte un *verdict d'acquittement* des bravos éclatent.

Il est 1 heures 30 du matin.

Deux époux poursuivis pour attentat à la pudeur

L'HOMME, UN HOUPLINOIS RESTERA HUIT ANS EN PRISON

A l'audience de jeudi, ont comparu un habitant d'Houplines et sa femme, inculpés d'attentat à la pudeur.

Félix Beko a été condamné à *8 ans de prison et 10 ans d'interdiction de séjour.*

Sa femme, née Maria Blondel, a été *acquittée.* Défenseurs, Me Phalempin et Jardel.

Le cadavre coupé en deux de Fives-Lille

Tout fait à présent présumer qu'il s'agit d'un suicide et non d'un crime

Nous avons hier, relaté la découverte macabre faite au kilomètre 450, à proximité de la gare de Fives-Saint-Maurice, sur la voie du chemin de fer, du corps mutilé du marchand de beurre et œufs : Achille Dujardin, 43 ans, domicilié à Croix, rue Colmar, Fort Boulanger, 39

Nous ajoutions que par suite de constatations extrêmement troublantes, la police lilloise admettait qu'il pouvait y avoir eu crime.

Or, l'enquête policière et les déclarations de certaines personnes ont permis d'écarter cette hypothèse et de pencher vers celle du suicide.

Les remords d'un époux qui avait fait la noce

On a pu, en effet, savoir que Dujardin s'était présenté mardi soir, vers 20 heures, rue Saint-Sauveur, 78, à Lille, à l'estaminet tenu par Mme Bourlet, par qui il se fit servir un verre de bière.

Là, le marchand, qui semblait quelque peu déprimé, se livra à des confidences qui jettent un jour tout particulier sur l'emploi des 3.020 francs emportés par lui.

« Je ne rentrerai jamais chez moi, déclara-t-il à Mme Bourlet, car j'ai honte de ma conduite... J'ai cependant une brave femme... Elle vous ressemble... Je l'aimais bien !... »

Puis, Dujardin sortit quelques instants du débit. Il y rentra porteur d'un sac et d'un panier en osier, qu'il voulut vendre à la tière.

Celle-ci consentit à garder le tout, mais ayant refusé d'acheter quoi que ce soit, conseilla à son client occasionnel de rentrer tranquillement chez lui.

Le marchand laissa là panier et sac puis partit définitivement.

C'est en lisant les journaux, mercredi matin que Mme Bourlet pensa que l'homme coupé en deux était le triste buveur de la veille. Elle alla aussitôt faire une déclaration en ce sens au commissaire du quartier. Une courte enquête démontra qu'il s'agissait bien de Dujardin.

Il convient d'ajouter que la montre du défunt, sa bague et une clef furent retrouvés dans les intestins broyés du cadavre, dont l'autopsie sera pratiquée aujourd'hui.

On pense que Dujardin gagna l'endroit où il se jeta sous un train en passant par la rue du Pont-du-Lion-d'Or.

Le Parquet, représenté par MM. Fieffé, procureur de la République ; Blanchard, juge d'instruction, et Prin, greffier, s'est rendu jeudi au kilomètre 450, afin de procéder à diverses enquêtes.

Un cultivateur a été écrasé par un camion à Froyennes

Mercredi matin, vers 11 heures, un grave accident d'automobile s'est produit à Froyennes (Belgique) entre les lieux dits « Fontaine Saint-Eloi » et « Le Sénateur ».

Deux camions automobiles de la maison Fermont-Castel, agent en douanes, à Tourcoing, chargés de balles de laine, se rendaient à Tournai. Près de la Fontaine Saint-Eloi, le chauffeur pilotant le premier camion aperçut devant lui un attelage ; il prévint le conducteur qui prit sur sa droite. Malheureusement ce dernier se rabattit trop vers le milieu de la route le second camion évita bien la voiture, mais son conducteur frôlé par les balles de laines, perdit l'équilibre et roula sous les roues arrière du lourd véhicule, qui lui passèrent sur les jambes, à hauteur des genoux. Le chauffeur n'ayant rien vu ni entendu, avait continué sa route ; ce fut à son retour seulement qu'il apprit l'accident.

Le blessé, M. Agathon Delerue, 62 ans, cultivateur et conseiller communal, fut relevé par des passants et transporté immédiatement dans une clinique de Tournai, où peu après il expirait.

Après les restrictions sur les dommages de guerre

Paris, 18. — Le groupe interparlementaire des départements dévastés s'est réuni au Sénat le jeudi 18 janvier, sous la présidence de M. Hayez. Il a donné à ses collègues, connaissance d'une toute récente circulaire ministérielle, relative aux modes de paiement des indemnités pour dommages de guerre, qui restreint plus de deux tiers des crédits à la reconstitution immobilière, et supprime en principe les avances pour le second semestre de 1923.

Une délégation a été nommée pour faire part au ministre des observations du groupe et l'entretenir des mesures envisagées par le gouvernement dans le prochain budget.

Le groupe a décidé à l'unanimité, de s'associer aux demandes présentées par les Associations agricoles pour l'institution d'un règlement équitable.

La question de reconstruction des écoles, soulevée par M. Dron, a été reconnue comme étant des plus urgentes.

Dans ce but, il sera demandé au ministre de consentir des avances, au besoin par priorité dans les communes où les enfants sont les plus exposés aux intempéries, faute d'installation suffisante.

DERNIÈRE HEURE

Les Alliés opèrent la saisie dans la Ruhr

UNE NOUVELLE ABSTENTION DE L'ANGLETERRE

Mayence, 18. — A la suite de la constatation des manquements du Reich, les hauts commissaires interalliés ont pris trois ordonnances relatives :

1. A la saisie de l'impôt sur le charbon dans les territoires occupés ; 2. A la saisie de certains gages provenant des recettes douanières des territoires occupés ; 3. A la saisie de certains gages provenant de la gestion de l'exploitation des ressources forestières des territoires occupés. Le haut commissaire britannique s'est abstenu de prendre part au vote. Le représentant du gouvernement italien a participé à la séance.

La menace du Reich aux industriels

LA PRISON, S'ILS LIVRENT DU CHARBON AUX ALLIES

Dusseldorf, 18. — Voici le texte des télégrammes envoyés ce matin par le commissaire du charbon du gouvernement aux propriétaires de mines :

« J'attire votre attention sur le fait que toute contravention à mes dernières instructions est passible d'une peine d'emprisonnement d'un an, conformément à la loi du 28 février 1917.

« Signé : STUSS ».

Sa protestation à Paris et à Bruxelles

EN REPONSE, IL APPRENDQU'IL NE S'AGIT PAS D'OPERATION MILITAIRE

Paris, 18. — M. Von Hoesch, chargé d'affaires d'Allemagne à Paris, a fait hier soir, auprès du gouvernement français, une démarche analogue à celle qui a été faite auprès du gouvernement belge, en vue de protester contre l'extension de l'occupation militaire franco-belge, qui a dépassé la zone neutre établie en vertu du Traité de Versailles et qui arrive jusqu'à proximité des territoires occupés par des garnisons allemandes.

Le gouvernement français a répondu aujourd'hui que les mesures prises ne constituaient pas une opération militaire.

Quelle sera l'attitude des cheminots allemands

UN PREMIER CONTACT AVEC EUX LAISSE UNE BONNE IMPRESSION

Essen, 18. — L'impression laissée par un premier contact des organisations syndicales des employés et fonctionnaires des chemins de fer avec le service français est très favorable. Les autorités d'occupation ont assuré les cheminots de leur aput s'ils travaillent, mais leur ont rappelé qu'aucune grève ne sera tolérée

POUR CORRESPONDRE AVEC LES TROUPES D'OCCUPATION

Paris, 18. — Tant que l'armée du Rhin n'aura pas fait connaître aux militaires actuellement dans la région de la Ruhr le numéro du secteur postal desservant leur unité, les correspondances devront être acheminées sur ledit bureau frontière D, secteur postal 219 » qui fera suivre lesdites correspondances jusqu'à destination.

Quand le numéro du secteur sera connu les correspondants devront libeller de la façon suivante les adresses des correspondances en question : nom et prénoms du destinataire, grade, unité (compagnie, escadron ou batterie), corps ou service, numéro de secteur postal, à l'exclusion de tout nom de localité.

La question du double décime

M. DE LASTEYRIE S'EXPLIQUERA MARDI DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES

Paris, 18. — M. de Lasteyrie ayant annoncé qu'il ne pourrait se rendre ce soir devant la Commission des Finances, celle-ci a ajourné l'audition du ministre sur son projet de double décime à mardi prochain.

Les Lithuaniens quittent Memel

ON CROIT QUE LEUR COUP DE MAIN A ETE FOMENTE PAR MOSCOU

Memel, 18 janvier. — Les torpilleurs français « Sénégal » et « Algérie » sont arrivés à Ninip. D'après les dépêches de Memel d'aujourd'hui, les Lithuaniens se sont presque entièrement retirés de la ville. Une partie d'entre eux auraient déjà repassé la frontière.

D'autre part, on croit que le « Putsch » de rebelles a été fomenté par Moscou, qui désire entrer directement en communication avec l'Allemagne par la Lithuanie et Memel.

UN REGIMENT ANGLAIS VIENT D'ARRIVER

Londres, 18. — Un télégramme annonce que le croiseur britannique « Caledon » est arrivé avec un régiment anglais à bord.

Une vieille mendiante est morte de faim

DANS SON TAUDIS, A DUNKERQUE, ON DECOUVRE UNE FORTUNE

On a trouvé, morte de faim sur un grabat, à Dunkerque, une vieille mendiante, Marie Roelandt, âgée de 82 ans. Pour entrer dans sa chambre, il a fallu faire sauter la porte qui était fermée par trois verrous, trois cadenas et une serrure. Dans les loques, on a trouvé plusieurs titres de rentes et environ 50.000 fr. de titres et numéraire. On a mis les scellés sur un coffre-fort à secret qui, croit-on, contient une forte somme.

FEUILLETON DU 20 JANVIER 1923 — N° 3

La Revanche de Liliane

Roman d'amour par DELLY

Résumé des feuilletons précédents

Mme de Sourzy, veuve, ruinée par une une catastrophe financière habite à Paris un pauvre logis avec sa fille Liliane âgée de douze ans.

Gravement malade et menacée de la plus noire misère, elle a recours à une cousine de son mari, qu'elle connaît à peine, lady Laurence Stanville, veuve d'un riche industriel anglais.

Lady Stanville se rend à l'appel de Mme de Sourzy, mais se montre dure et hautaine envers ses parentes. Il est décidé que la mère et la fille seront hébergées dans la vaste maison où la cousine Laurence demeure avec son fils à Breenwich, en Angleterre.

PREMIERE PARTIE

I

Liliane s'agenouilla près de sa mère, et prit la main glacée sur laquelle s'appuyèrent ses lèvres.

— Petite maman, si j'étais déjà une jeune fille, comme je travaillerais, de toutes mes forces, plutôt que d'accepter cela !

— Mais tu n'es encore qu'une enfant pauvre petite... et moi je suis faible, usée. Il faut accepter l'offre qui nous est faite... il le faut absolument Lili.

La fillette eut un mouvement de révolte.

— Nous devrons, alors, tout accepter d'elle ?... Il lui sera permis de vous traiter de cette manière tant qu'elle voudra ? Mais je ne pourrai pas supporter cela, maman !

Le regard inquiet et douloureux de la mère enveloppa la délicate physionomie, toute frémissante, où les yeux brillaient de fierté ardente.

— Liliane, Liliane, il faudra t'habituer, mon enfant... t'habituer à tout supporter. Comprends-le bien nous serons les parentes pauvres... les parentes dépendantes, qui n'ont qu'à courber la tête et à remercier. La nature est fière, délicate, Lily ; mais dans notre situation, tu devras la tenir en bride et t'accoutumer pauvre chérie, à l'humiliation.

Sa main, toute frémissante, caressa les beaux cheveux soyeux.

Liliane dit ardemment :

— Ah ! comme je vais aspirer à la fin de mes études pour échapper à cette servitude, pour vivre et vous faire vivre de mon travail !

La mère soupira, en songeant : « Pourvu que je lui reste jusque-là, ma petite bien-aimée !.. Que deviendrait-elle, si tendre, si sensible, près de cette Laurence au cœur de glace ?

Pendant un moment toutes deux gardèrent le silence, un lourd silence d'angoisse. Puis, Mme de Sourzy murmura, en jetant un coup d'œil vers le secrétaire de bois de rose :

— Il faudra parler à Mme Burdennes au sujet de cette vente, Lily. Elle pourra peut-être nous avoir l'adresse d'un antiquaire à peu près consciencieux... Pauvre chef meuble, il me coûte de m'en séparer ! Cela aurait été si peu de chose, pour Laurence, de m'épargner ce sacrifice !...

Ses doigts maigres se joignirent, et elle soupira encore en disant tout bas :

— Que le Destin s'accomplisse...

⁂

La famille Stanville d'origine normande. Vers le temps où Henri V régnait sur l'Angleterre, le chevalier Hugues Stanville, ayant épousé la fille d'un négociant anglais, vint s'établir à Breenwich et devint l'associé de son beau-père. Sous la direction de cet homme intelligent, énergique, entreprenant, la fabrique de draps, qui périclitait, reprit un nouvel essor. Les coffres vides s'emplirent de nouveau d'or sonnant et trébuchant, la maison entra dans une phase de prospérité qui, par la suite, devait aboutir à la véritable opulence.

Car Hugh Stanville eut des successeurs qui le continuèrent dignement. Presque tous furent de grands travailleurs, durs à eux-mêmes et aux autres, économes, habiles dans leurs affaires, tout en restant d'une probité inattaquable. Certains, à des heures critiques, purent rendre au souverain, à de puissants personnages, des services pécuniaires dont ils furent remerciés par des avantages honorifiques. C'est ainsi que le grand-père de James Stanville, le mari de lady Laurence, reçut, du roi, la pairie, avec le titre de lord. Le prestige dont jouissait déjà l'opulent famille, à Breenwich et dans tout le comté, fut de ce fait augmenté considérablement... Mais le nouveau lord ni son fils ne changèrent rien à leurs habitudes de labeur et d'économie. On les vit s'occuper de diriger eux-mêmes la fabrique, ainsi que l'avaient fait la plupart de leurs prédécesseurs, et mener ferme leurs ouvriers, selon une tradition bien établie.

Or, Hugh Stanville, le fils de Laurence, paraissait disposé à marcher sur leurs traces, — à les surpasser même, comme chef d'industrie.

II

A l'angle d'une place et d'une petite rue étroite se dressait, depuis des siècles, la bâtisse de hautes fenêtres, décorée de trois massifs balcons de pierre. Une porte en bois épais, cloutée de fer, ouvrait sur un hall immense, dallé de pierre, au fond duquel s'élevait un imposant escalier de granit, sombre et sévère comme toute cette demeure. Dans les vastes pièces du rez-de-chaussée, du premier étage, s'étignaient de beaux vieux meubles solides, entretenus avec un soin méticuleux. De lourds brocarts, des velours épais couvraient les sièges, drapaient les fenêtres. Dans les armoires profondes s'accumulaient des trésors d'argenterie, des piles de linge superbe, orgueil de lady Laurence après avoir été celui de ses devancières. Une impression de richesse bien assise, lourde, — écrasante même, — se dégageait de toute cette demeure, à l'intérieur comme au dehors.

Dans la petite rue voisine, étroite, sombre, mal pavée, une large porte cochère s'ouvrait au milieu d'un haut mur gris. Au-delà d'une cour sablée, se dressaient les bâtiments de la fabrique, reliée à Stanville-House par une galerie que soutenaient des arcades de pierre, — passage réservé au maître pour venir directement de son logis au bureau d'où il dirigeait, en autocrate, les importants rouages qui s'augmentaient à chaque génération.

Le maître... C'était ce nom-là — et non celui plus moderne de « patron » — que les ouvriers, les employés de tous grades continuaient de donner à lord Hugh Stanville. Parmi eux la tradition s'était continuée, de père en fils. Mais cette appellation n'avait pas ici le sens affectueux que lui donnaient jadis, si fréquemment, les serviteurs, les artisans qui faisaient partie de la maison et presque de la famille. Les Stanville, au cours des siècles, avaient été craints, mais rarement aimés. Ils tenaient leurs ouvriers par la nécessité, car eux seuls donnaient de l'ouvrage aux gens de Breenwich, vieille ville aristocratique, sans autre industrie, et à ceux des alentours immédiats.

Aussi lord Hugh avait-il pu déclarer un jour, en parlant de grève avec un autre industriel :

— Si jamais un fait de ce genre se produisait chez moi, je fermerais la fabrique et rien au monde ne me déciderait à la rouvrir.

Or, on savait trop bien qu'il tiendrait parole. La main de fer pouvait donc s'appesantir comme il lui plaisait et maintenir une discipline inflexible. Il n'était pas un des êtres employés là, du plus humble au plus important, qui ne courbât le front et ne sentît un frisson de crainte ou de gêne, sous le regard étincelant de la plus haute intelligence, mais dur, impérieux, de ce très jeune homme qui était bien vraiment « le maître », — un maître déjà redouté comme peut-être aucun des Stanville ne l'avait été avant lui.

Telle avait été l'œuvre de James Stanville et surtout celle de sa femme, dans l'âme de cet enfant admirablement doué à tous points de vue, et dont ils avaient exalté l'orgueil, resserré le cœur, entretenu les tendances dominatrices, en lui persuadant qu'il était un être à part, fort au-dessus de la commune humanité, en lui assurant que la bonté, l'indulgence, la charité n'étaient que des mots dont un Stanville ne devait pas s'occuper.

Si Mme de Sourzy avait connu cela, ses appréhensions, si douloureuses déjà, n'en auraient pas été allégées, bien loin de là !

Par un après-midi pluvieux et froid, elle descendit avec Liliane à la gare de Breenwich. Personne ne les y attendait. Liliane dut se débrouiller le mieux possible, pour faire porter les bagages. Puis elle monta avec sa mère, brisée de fatigue, dans une voiture qui les conduisit à la porte de Stanville-House.

Un domestique revêche, aux cheveux gris, leur ouvrit et les fit monter au second étage, où se trouvaient leurs chambres. Celles-ci étaient deux très grandes pièces, convenablement meublées, mais sans rien de confortable. Il n'y avait pas de feu, et Mme de Sourzy dit en frissonnant :

— Je crois que l'hiver prochain, nous aurons plus froid ici que dans notre pauvre logement.

Les fenêtres donnaient sur un très vaste jardin entretenu d'impeccable façon, trop impeccable même, au gré de Liliane, qui murmura :

— Il doit être triste même sous le soleil, ce jardin-là !

Puis voyant la physionomie abattue, découragée de sa mère, la fillette s'efforça de dominer ses impressions pénibles, feignit un peu de gaieté, parla de quelques arrangements à faire pour donner à la chambre de Mme de Sourzy un aspect plus hospitalier.

(A suivre).